



Les « Célébrations de la Foi » ont commencé dans l'unité pastorale

Le Temps pascal (du Dimanche de Pâques au Dimanche de Pentecôte) est traditionnellement le temps dédié aux « Célébrations de la Foi » : premières communions des enfants dans leur septième année - profession de foi, réception des Sacrements de Confirmation et de l'Eucharistie qui vient conclure l'Initiation chrétienne et ouvrir un chemin de Vie chrétienne pour les jeunes dans leur neuvième année (depuis 2015).



L'année dernière, toutes ces célébrations avaient été interdites à cause de la crise sanitaire et des mesures prises par les Gouvernements de notre Pays pour tenter de l'endiguer. Certaines familles avaient répondu à l'invitation de notre

Evêque de reporter ces célébrations à la rentrée pastorale, soit en septembre-octobre 2020. Beaucoup de familles avaient décidé de reporter ces célébrations à la période habituelle du Temps pascal, mais en 2021, c'est-à-dire maintenant.

En septembre 2021, j'ai repris contact avec chacune des familles qui avaient ainsi reporté ; nous avons aussi accueilli les nouvelles familles qui devaient en principe inscrire leur enfant pour les célébrations de 2021. A cette époque, nous espérions que la pandémie serait rapidement vaincue et que, dès lors, nous pourrions reprendre rapidement le cours normal de nos célébrations. Ce n'est malheureusement pas le cas, l'épidémie étant toujours très agressive.

Cependant, nous pouvons actuellement organiser des célébrations dominicales avec quinze personnes. Certes, c'est bien peu de monde pour des

célebrations qui attirent habituellement les familles au grand complet et qui remplissent nos églises les autres années. Nous avons expliqué la situation aux parents qui, généralement, ont bien compris la situation et sont très collaborant. De plus, notre Evêque a autorisé que ces célébrations dépassent le cadre temporel habituel : les « célébrations de la Foi » sont autorisées jusque la Solennité du Christ-Roi de l'univers, soit le 21 novembre ; les célébrations « Profession de Foi – Confirmation – Eucharistie », habituellement concentrées en une seule célébration rassemblant toute l'unité pastorale et présidée par l'Evêque, peuvent être proposées à toutes les célébrations des week-end jusque fin novembre. Ainsi, tout est mis en œuvre de façon à pouvoir répondre aux attentes des parents, des attentes quasi toutes particulières car il faut tenir compte de facteurs familiaux extrêmement diversifiés.

Dans notre unité pastorale, environ 140 enfants étaient inscrits pour une « Célébration de la Foi » en 2020-2021 ; actuellement, 49 familles ont

demandé de reporter la célébration à l'année prochaine (durant le Temps pascal 2022) ; la raison invoquée est quasi toujours la même : pouvoir réunir la famille au grand complet pour la célébration et ensuite pour un repas et une fête, ce qui est bien légitime. 37 enfants vivent actuellement la « première communion » aux dates prévues en septembre ; 39 enfants vivent actuellement la « profession de foi – confirmation – eucharistie » aux dates prévues en septembre ; 15 familles ont choisi la proposition de notre Evêque et reportent la célébration en juillet, août et septembre.

Depuis le 10 avril, ces célébrations ont commencé le samedi soir (17h00 et 18h30) dans les villages et le dimanche (9h00 et 10h30) à Leuze. Les premières célébrations ont été vraiment simples, belles et agréables.



Bien sûr ! Nous ne sommes plus devant des églises bondées comme les autres années (une célébration de Confirmation peut parfois attirer plusieurs centaines de personnes !); nous sommes aujourd'hui devant 1 ou 2 ou 3 familles, composées de papa et maman, parfois un grand frère ou une grande sœur, un parrain ou une marraine, parfois des papys, des mamys... chaque famille faisant son possible pour répondre aux limites de ce qui est possible dans l'église... et tout cela se passe très bien ! Je n'ai jamais connu des célébrations aussi paisibles...

Bien sûr ! J'ai demandé aux habitués de la Messe dominicale de plutôt privilégier les autres Messes où il n'y a pas les « Célébrations de la Foi » : c'est dommage, nous le savons bien, mais ces places libérées par les « habitués » permettent aux familles de pouvoir quand même entourer un peu l'enfant... Merci aux membres des communautés locales qui l'ont bien compris et qui « jouent le jeu » en rejoignant plutôt une messe le dimanche à 8h ou à 17h30, ou une messe en semaine.



Bien sûr ! lors des Confirmations, il est dommage que notre Evêque ne puisse nous rejoindre, mais ce que nous vivons dans notre unité pastorale, se vit normalement dans les 48 autres unités pastorales de notre Diocèse et à la Cathédrale : il n'est pas possible à notre Evêque d'être partout !... Il a donc donné délégation à votre Curé pour que les célébrations puissent avoir lieu.



Bien sûr ! pour le Curé, l'Organiste, la Sacristine, ces célébrations sont parfois éprouvantes de par leur succession en un temps limité... Mais c'est un service qu'ils rendent bien volontiers aux enfants et à leurs familles.

Bien sûr ! on peut voir tous ces « dommages », mais on peut aussi regarder ces enfants heureux d'être là, la « petite » famille qui les accompagne heureuse d'être là, ainsi que tous ces beaux gestes provoqués par la situation, comme le jeune Cyril pour qui il était difficile de se faire accompagner par parrain et marraine (et leurs conjoints) et qui a demandé à sa grande sœur d'être sa « marraine de confirmation », rôle qu'elle a accepté avec émotion, m'a raconté sa maman, et qu'elle a merveilleusement bien rempli... Ou

encore le petit Arthur dont la maman m'a écrit le lendemain de la célébration en me disant tout le bonheur de son enfant, toute sa joie aussi d'avoir reçu le pendentif de la croix qu'il ne quitte plus...

Les « grognons » regarderont toujours les « c'est dommage que... » ; moi, au milieu de cette vie bien grise et bien triste, je préfère regarder tous ces petits gestes, qui sont de merveilleuses étincelles de lumière, de paix et d'amour... et comme j'en ai besoin !...

Bon dimanche !

Chanoine Patrick Willocq

